

Usine & Bureaux :

Dalsouple SN
4 rue du Champ de Montigny
ZI des Brunelleries
49080 BOUCHEMAINE
France
Tel : + 33 (0) 2 41 23 34 01
Fax : + 33 (0) 2 41 23 34 02
N° TVA : FR 26 814 638 532



GUIDE DE POSE & MAINTENANCE

Nous vous demandons de bien vouloir lire les informations concernant la pose et la maintenance des sols en caoutchouc Dalsouple® de manière à obtenir le meilleur des résultats.

Sommaire

- 1- Choix du revêtement DALSOUPLE®
- 2- Choix des outils et des matériels non fournis par Dalsouple®
- 3- Choix de la colle
- 4- Choix de la spatule
- 5- Conditionnement et stockage des produits Dalsouple
- 6- Préparation du support
- 7- Préparation de la pose
- 8- Méthodologie de pose des revêtements DALSOUPLE®
- 9- Installation du sol sur planchers chauffants
- 10- Installation en pose libre (dalles amovibles)
- 11- Notice d'entretien
- 12- Taches

1 Choix du revêtement DALSOUPLE®

Parmi l'ensemble de nos collections de dalles DALSOUPLE® plusieurs références spécifiques sont mises à votre disposition (consulter notre site www.dalsouple.fr, notre catalogue et nos brochures).

- Référence « ECO-DURABLE » : 90% de gomme naturelle ou latex
- Référence « INTEMPERIE » pour pose en extérieur ainsi qu'en pose intérieur en cas de fenêtres surexposées, autres baies vitrées, puits de lumière, autres fenêtres de toit. (Colle Polyuréthane préconisées)
- Référence « DISSIPATIVE » pour des conceptions électriques de l'ordre de 10⁶ohms (Colle conductrice préconisée, sur sol conducteur – voir directives techniques associées) – n'existe pas en formule naturelle.
- Référence « EXTRA-CONDUCTEUR » pour des conceptions électriques de l'ordre de 10³ohms (colle conductrice préconisée, sur sol conducteur – voir directives techniques associées)
- Référence « MAGNETIQUE » pour pose sur sols techniques métalliques
- Référence « DALADHESIVE » pour une pose facile, rapide et une ouverture quasi immédiate du chantier après la pose (pas de temps de séchage, le collage est quasi instantané)
- Référence « DALACOUSTIC » pour une atténuation acoustique renforcée jusqu'à 18dBA, en sous couche co-vulcanisée en collection Uni, Micro relief, Terrazzo et Marbré et rapportée collée pour la collection relief.

Les dalles DALSOUPLE® à coller présentent deux faces : l'une est poncée pour permettre l'accrochage de la colle et l'autre est la face d'aspect qui sera visible après la pose.

Sans demande spécifique pour une référence spéciale la référence standard sera fabriquée.

En particulier afin d'augmenter dans le temps la résistance des pigments de couleur contenus dans les dalles DALSOUPLE® préconise l'utilisation de la référence Intempérie pour les sols particulièrement exposés au rayonnement solaire (baies vitrées, fenêtres de toits, puits de lumière, etc.) – nous consulter en cas de doute.

2 Choix des outils et des matériels non fournis par Dalsouple®

Toute utilisation de matériaux ou/et matériels doit impérativement respecter les consignes et directives des fournisseurs associés.

3 Choix de la colle

Les dalles peuvent être mises en place avec différentes colles suivant la zone de pose et leur utilisation. Quelle que soit la colle, le respect des instructions du fabricant de la colle choisie est impératif pour assurer le succès de la pose, en particulier les temps techniques qu'ils préconisent pour l'utilisation de leur colle (les temps de gommage et de travail qui définissent le séquençage des opérations de collage et les fenêtres de travail pour la pose).

D'une manière générale les opérations de collage doivent être réalisées dans un local aéré avec des équipements individuels de protection adaptés (exemple : gants, masque,...).

DALSOUPLE® préconise les colles listées ci-dessous, néanmoins ces références devront peut-être être remplacées par d'autres colles équivalentes en fonction des pays concernés et de la disponibilité des produits. Ce choix se fera alors sous la responsabilité du poseur.

Colle bi-composants : (se référer à la notice du fabricant).

Ces colles sont préconisées partout et sont à choisir impérativement pour des applications en extérieur ou en milieux humides

Colle Polyuréthane : (type Bostik EPONAL PU456)

Colle Acrylique (émulsion aqueuse) : (se référer à la notice du fabricant).

Cette colle est très sensible à l'eau et à l'humidité (type Bostik POLYMANG POWER ELASTIC ou Sader Tech V8. Les colles POLYMANG HQA ou POLYMANG SM sont également possibles dans certaines circonstances). Des précautions sont à prendre en ce qui concerne leur utilisation.

Colles contact : (se référer à la notice du fabricant).

L'utilisation de colles Néoprène est possible en fonction de la législation en vigueur (type BOSTIK GREEN-PRENE sans solvant ou COFIX-S solvantée-(se référer aux instructions du fabricant))

Colles sèches : référence DalAdhesive

Ce système d'adhésion intégrée a été conçu et spécifiquement validé pour une utilisation avec la majorité des produits Dalsouple (nous consulter), il est de plus adapté à quasiment tous les types de chantiers (nous consulter).

Son utilisation nécessite la mise en place d'un primaire d'accrochage de type Bostik Primaire UNI-DUR-N afin de garantir l'intégrité du support qui doit être exempt de toute poussière au moment de la pose.

L'utilisation des Dal Adhésives permettant un collage quasi instantané, un unique repositionnement est possible s'il est très immédiatement effectué.

Les ajustements des joints inter dalles sont parfaits même dans le cas d'une pose en damier.

De plus l'ouverture du chantier à la circulation est quasi immédiate.

D'éventuelles traces de doigts sur l'adhésif (en particulier sur les coins de dalle) peuvent en affaiblir légèrement le pouvoir collant, dans ce cas l'utilisation ponctuelle de colle contact type Néoprène est préconisée pour régler le désordre.

DALSOUPLE® décline toute responsabilité en cas d'utilisation d'une colle sèche autre que celle qui est proposée en référence DalAdhesive

La référence DalAcoustique ne peut pas être collée à l'aide de notre colle sèche, la colle PU préconisée ci-dessus doit être utilisée.

4 Choix de la spatule

Le choix de la spatule varie en fonction de la colle posée. Il est important de respecter les préconisations du fournisseur de colle.

Les dalles DALSOUPLE® nécessitent une spatule lisse ou très finement crantée de type N°2 ou A2 (norme TKB) pour une dépose de 250 à 300 g/m² de colle et afin que le recouvrement de la surface de dalle par la colle soit total et régulier après le marouflage.

La colle Green Contact s'applique au rouleau à poils polyamide (filet jaune) de 12 mm.

La colle COFIX-S s'applique à la spatule de type triple zéro permettant le dépôt de 150g/face/m² (soit 300g/m² pour l'ensemble du système dalle/substrat).

5 Conditionnement et stockage des produits Dalsouple

Vérifier le bon état du conditionnement des dalles celui-ci ne devra pas avoir subi de dommages qui pourraient nuire à la qualité des dalles DALSOUPLE®.

Une dalle abîmée ne doit pas être posée.

En particulier la manipulation des palettes de dalles DALSOUPLE® devra se faire avec précaution. La dégradation de la palette au cours de manipulation inadaptée peut impacter la qualité de surface des dalles DALSOUPLE®.

Il est proscrit de superposer deux palettes de dalles.

La conformité des dalles au contenu de la commande doit être impérativement vérifiée à l'ouverture des emballages et en tous cas avant l'encollage ou l'affichage des produits. Dalsouple décline toute responsabilité en cas d'encollage/affichage de produits livrés par Dalsouple et ne correspondant pas à ceux commandés, et ce quelque soit l'origine du problème.

Nous vous suggérons de vérifier votre calepinage avant collage par mise en place des dalles à sec avant encollage sur le support. Aucune réclamation après l'encollage/affichage des dalles ne pourra être prise en considération.

Nota : En raison de la différence de date de fabrication entre la commande et les éventuels échantillons présentés, ces derniers sont susceptibles de présenter une légère différence de teinte (bains de couleurs) comparés aux dalles livrées.

La couleur des dalles livrées peut légèrement varier par rapport à l'échantillon envoyé en exemple, cela vient de la différence des bains associés au différent jour de fabrication.

Quelques soient leur collection, les dalles doivent être stockées ensemble dans un même environnement physico-chimique neutre (température comprise entre 10°C et 50°C sous abri, humidité <75%, pression atmosphérique, PH neutre...) ce stockage doit être le plus court possible et ne doit pas excéder 1 mois afin d'éviter une éventuelle et légère variation dimensionnelle avant collage (le collage des dalles supprime ce phénomène).

Le stockage doit être fait dans un endroit sec et à plat, à l'abri des intempéries, des agressions mécaniques ou/et chimique, de la lumière directe.

Si le stockage dépasse 2 semaines les références DalAcoustique et DalAdhésive devront être stockées dans le noir complet afin de protéger les sous-couches de la lumière et de préserver leur intégrité physico-chimique. Dans ce cadre nous préconisons de les laisser sur leur palette de livraison fermée.

Pour éviter tout risque de condensation sur les dalles ce qui diminuerait l'efficacité du collage celles-ci devront être stockées dans les conditions du chantier au moins 48H avant le début de la pose.

En cas de cohabitation avec des produits chimiques toutes les précautions nécessaires doivent être prises pour protéger les dalles DALSOUPLE®.

En particulier nos références *standards* DALSOUPLE® ne sont pas garanties contre les huiles et hydrocarbures d'aucune sorte. Des références spéciales, créées pour ces types d'applications, sont à votre disposition dans notre gamme de produits (nous consulter).

Sans mention spécifique pour une référence spéciale la référence standard sera fabriquée.

6 Préparation du support

La préparation du support doit être effectuée par des professionnels de la pose de sol souple en caoutchouc conformément aux règles en vigueur dans leur profession, l'Etat ou/et le Pays concernés. Pour la France le respect de la DTU 53.2 est impératif en ce qui concerne les règles de réception des supports.

Le respect de ces règles et donc le succès de la pose n'entre pas dans le périmètre de responsabilité de DALSOUPLE® qui ne peut maîtriser le travail du poseur.

En complément de ce cadre réglementaire les spécificités relatives aux sols DALSOUPLE® doivent être prises en compte.

Les risques de remontées d'humidité doivent être totalement éliminés (en particulier les chapes de ciment doivent être totalement sèches sans risque de remontées d'aucune sorte - se référer aux normes en vigueur dans le pays ou l'Etat pour la construction et le bâtiment, en particulier sur les méthodes de mesures).

En cas de risque, prévoir une sous-couche barrière spéciale.

La porosité du support et son taux d'humidité doivent être obligatoirement mesurées selon les normes en vigueur par le poseur avant la pose des dalles (préconisation : porosité suffisante pour permettre l'accrochage de la colle et humidité de la chape inférieure à 4,5%).

A noter le cas particulier des chapes anhydrite (sulfate de calcium) dont le taux d'humidité, selon le cahier 3578 V2 du CSTB de mars 2012 prévoit une application particulière sur un support ne dépassant pas 0,5% d'humidité, testé à la bombe de carbure

Une non-conformité doit entraîner la mise en place immédiate de mesures correctives.

La responsabilité de DALSOUPLE® ne peut en aucun cas être engagée sur des non-conformités extérieures aux produits fournis par DALSOUPLE®.

Les produits DALSOUPLE® doivent être posés sur un ragréage dur de type P3 (ou P4 ou P4S) à base de ciment (épaisseur > 3mm). Tout autre type de ragréage remettrait en cause la résistance du produit au poinçonnement

Toute autre disposition relève de la responsabilité du poseur des sols souples.

Le sol doit être parfaitement propre et plan, sans fissure, vague, trou, bosse et exempt de tout autre défaut susceptible d'altérer sa planéité et/ou sa résistance. Le sol DALSOUPLE® reproduira exactement le profil de son support.

Il doit être nettoyé et débarrassé de toute laitance, particules ou poussières (attention aux poussières de ponçage du ragréage et à l'homogénéité de ce dernier) et d'une manière générale de tout élément susceptible de perturber le collage des dalles DALSOUPLE®.

7 Préparation de la pose

Tous nos revêtements doivent être posés par des professionnels de la pose de sol souple en caoutchouc conformément aux règles en vigueur dans leur profession, l'Etat ou/et le Pays concernés. Le respect de ces règles et donc le succès de la pose n'est pas dans le périmètre de responsabilité de DALSOUPLE® qui ne peut maîtriser le travail du poseur.

De la poussière de ponçage peut se trouver sur les faces des dalles, un léger balayage peut alors s'avérer nécessaire avant la pose.

En cas d'utilisation de dalles de couleurs et/ou de relief multiples l'expérience montre qu'il est préférable de définir l'ordre et la place de chaque type de dalle avant le début du collage (calepinage).

L'installation doit être faite à une température comprise entre 10° et 30°, l'humidité atmosphérique doit être inférieure à 75% (se référer aux consignes du fournisseur de colle).

Le gradient de température entre les dalles et la zone de pose doit être suffisamment faible afin d'éviter tout phénomène de condensation.

La ventilation du local doit être suffisante pour permettre le séchage de la colle.

Afin d'éviter tout risque de dégradation du sol DALSOUPLE® par d'autres travaux en cours, il doit être posé en dernier lieu et en une seule fois en fonction des surfaces concernées.

En cas d'impossibilité il est indispensable de recouvrir la surface d'un système de protection adéquat pendant toute la durée des travaux.

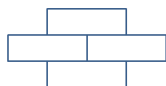
Afin de limiter les risques de dégradations et salissures des sols DALSOUPLE®, un dispositif efficace de protection passif (de type paillason) doit être mis en place à l'entrée des locaux où le sol a été mis en place.

8 Méthodologie de pose des revêtements DALSOUPLE®

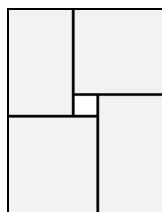
Colle PU et Acryliques :

Après traçage au sol pour préparer le positionnement des dalles, le sol sera enduit de colle (voir chapitre « Choix de la colle »). Pour des raisons esthétiques nous préconisons de démarrer la pose par le centre de la pièce en allant progressivement vers les murs.

Nous préconisons également la pose en « coupe de pierre » qui permet de s'affranchir de la contrainte d'alignement des joints (damier).



En effet les tolérances de coupe des dalles associées aux changements d'équipes de pose peuvent nécessiter la recoupe des dalles afin d'éviter des pertes d'alignement des dalles comme décrit ci-dessous :



Les dalles à coller DALSOUPLE® sont ponçées sur leur face à coller. C'est pourquoi l'arrière des dalles peut nécessiter un brossage léger avant la pose. Ceci aidera à assurer que la surface est exempte de toute matière, débris, résidu ou autre particule étrangère qui pourraient nuire au collage.

Comme pour toutes les dalles faites de caoutchouc l'utilisation de joint thermo fusibles est proscrite (il s'agirait d'un collage à froid sans résistance mécanique réelle), les dalles DALSOUPLE®devront être collées à plat, sans contrainte, bords à bords sans jeu entre elles, en cas d'alignement des joints les coins de dalles devront être parfaitement en contact sans espace.

La formulation des dalles DALSOUPLE® permet de réaliser une pose parfaitement jointive. Les bavures de colles doivent être nettoyées immédiatement afin d'éviter que leur séchage ne rende leur élimination délicate.

Quel qu'en soit la raison, l'interruption du chantier doit permettre sa reprise dans les mêmes conditions. Toute surface encollée doit recevoir une dalle même si l'encollage de cette dernière est partiel. A la reprise du chantier cet encollage pourra être simplement complété.

En effet, en cas de séchage de la colle celle-ci ne pourra être éliminée sans risquer de porter atteinte à la planéité du sol et à la capacité des dalles à être jointives.

Le chantier doit être entièrement terminé avant ouverture à la circulation.

A défaut toutes les zones mises en service doivent être intégralement collées et rigoureusement protégées de toute dégradation jusqu'à finalisation du chantier.

Ne pas marcher ou s'appuyer sur les dalles tant que le séchage n'est pas terminé, la colle non sèche risquerait d'être chassée sous les points de contacts et la planéité des dalles en serait dégradée.

La pose de la dalle doit se faire sans contrainte et doit être suivie immédiatement d'un marouflage léger et soigné, à réaliser avec une raclette adaptée en liège. Le marouflage manuel est à éviter car il pourrait ne pas être uniforme.

Afin de finaliser l'élimination des bulles d'air emprisonnées et uniformiser le contact de la colle sur tout l'envers de la dalle un second marouflage est à faire 30mn à 1H après la pose (en fonction de la colle et des conditions atmosphériques – se référer aux préconisations du fabricant de la colle choisie).

Il est à réaliser avec un rouleau de 50kg minimum afin de s'assurer qu'il y a une couche uniforme de colle à l'arrière de la dalle.

Les sols d'épaisseur supérieure ou égale à 3mm doivent être marouflés avec un rouleau de 60 Kg à 80 kg ceci afin de s'assurer que les cordons de colle sont particulièrement écrasés et couvrent la totalité de la surface de la dalle.

A défaut un phénomène de tuilage (décollement des bords des dalles pourrait survenir).

A titre indicatif le collage sera suffisant lorsque l'arrachage du sol nécessitera une contrainte mécanique importante, le sol ou le support serait alors partiellement détruit.

L'ouverture à la circulation peut se faire 48H après la pose.

Colle contact :

L'organisation du chantier est la même que pour les colles PU et acrylique.

Les deux faces à encoller doivent être recouvertes de colle contact avant affichage de la dalle sur son support (voir nos préconisations ci-avant pour le choix de la colle). L'adhésion est immédiate et un marouflage doit être réalisé immédiatement avec une raclette adaptée en liège afin d'optimiser le collage. Un marouflage au rouleau de 50Kg permettra de le finaliser.

L'ouverture du chantier est quasi immédiate

Colle sèche :

L'organisation du chantier est la même que pour les colles PU et acrylique et la pose relève du bon sens commun. La zone de pose doit être soigneusement nettoyée (poussières, cheveux,...)

Le papier de protection de la face arrière de la dalle doit être retiré avant affichage de la dalle ou petit à petit s'il cela s'avère plus commode (grande dalle).

La présence des bulles entre la couche de colle sèche et la dalle de caoutchouc est sans conséquence sur le pouvoir collant du produit et n'aura pas de conséquence sur l'aspect final du chantier.

Afin de profiter de la performance de cette colle et d'optimiser la finesse des joints entre les dalles, le contact doit être forcé au moment de la pose.



DalAdhesive permet de s'affranchir des risques de mauvais alignement des joints. En effet le bord des dalles peut être forcé dans sa position. Il suffit alors d'écraser le léger bombage de la dalle pour qu'elle retrouve sa planéité, cette mise à plat forcée est sans conséquence sur l'adhésion du produit dans le temps :



L'adhésion est immédiate et un marouflage doit être réalisé immédiatement avec une raclette adaptée en liège afin d'optimiser le collage. Un marouflage au rouleau de 50Kg permettra de le finaliser.

L'ouverture du chantier est quasi immédiate

9 Installation du sol sur planchers chauffants

Les dalles DALSOUPLE® peuvent être posées sur sols chauffants.

Le support devra avoir été parfaitement stabilisé (se référer aux préconisations des fabricants de sols chauffants).

Le chauffage du sol devra avoir été éteint 5 jours avant la pose des dalles DALSOUPLE® et sa remise en route devra être progressive et s'étaler sur 1 semaine après séchage de la colle.

La colle pour sol non chauffant est adaptée aux sols chauffants.

10 Installation en pose libre (dalles amovibles)

Certaines dalles DALSOUPLE® peuvent être posées sans collage, leur densité importante les rend auto-plombantes. Néanmoins elles peuvent également être collées, après ponçage pour les collections DalSport et DalEquipe.

Leur grande résistance les rend indispensable dans les zones d'agression mécanique intense (patinoire, logistique lourde...). Leur design spécial permet un accrochage mécanique qui les rend solidaires les unes des autres, à la manière d'un puzzle. Elles peuvent être démontées et remontées à loisir.

Ces dalles doivent impérativement être posées avec un joint de dilatation de 1 cm minimum sur le périmètre de la zone ainsi qu'autour de tous les points fixes du chantier (bords de murs, parois, piliers, meubles...).

Le non-respect de cette instruction pourra induire une déformation puis un chevauchement des dalles. Il sera alors nécessaire d'aménager (ou de réaménager) ce joint de dilatation autour de tous les points de fixation par simple découpe.

Tout point de blocage pourra entraîner ce phénomène.

Le sol doit être préparé de la même manière que pour tout revêtement de sol collé DALSOUPLE®

Le taux d'humidité n'a pas d'importance pour la tenue de ces dalles. Elles doivent être stockées sur le chantier au moins 48H avant la pose. Cette dernière doit être réalisée le plus rapidement possible afin d'accélérer la stabilisation du chantier.

A la pose, il est préconisé de tordre légèrement vers le bas les coins de dalles pour faciliter leur mise en place et leur accrochage.

Le collage de ces dalles est possible auquel cas se reporter aux préconisations de pose collée.

En cas de trafic intense, par exemple en zones de travail avec circulation de machines, les sections soumises à la rotation des engins circulants doivent être collées selon nos préconisations pour sols collés. A défaut les dalles pourraient se déboîter.

11 Notice d'entretien

Mesures préventives

La mise en place de sas anti-saletés, efficaces et suffisamment dimensionnés, est nécessaire dans les entrées. Ils sont à nettoyer ou à changer régulièrement afin d'éviter l'introduction de la plus grande partie des saletés et de réduire la sollicitation mécanique du sol.

Évitez les chaises avec des patins défectueux ou absents ainsi que des rouleaux non adaptés qui détruisent la protection de la surface et du revêtement de sol. L'utilisation de patins (p.ex. scratchnomore, [www. https://www.dr-schutz.com/scratchnomore](https://www.dr-schutz.com/scratchnomore)) et de rouleaux souples spécialement conçus pour chaises et meubles (Type W conforme DIN EN 12528 et 12529) est fortement recommandée.

Nettoyage du chantier et préparation à l'ouverture au trafic

Afin d'assurer la parfaite réussite de la préparation de la surface de la dalle, le respect de nos instructions ci-après est impératif.

Il est préconisé de préparer la zone de travail et de s'équiper de manière à ce que rien ne puisse venir polluer la zone de mise en cire (des équipements adaptés sont requis : surchaussures, vêtements fermés, etc...., la zone de travail doit être autant que possible maintenue fermée à la circulation et aux courants d'air).

Décapage

Appliquer sur la surface à traiter le DECAPANT DALSOUPLE® DSD 10 (5 litres pour 100 m²) à la mono brosse disque vert (selon classification 3M pour les disques Scotchbrite)

La vitesse de traitement de la dalle par la mono brosse doit être d'au moins 2 mn/m². Le décapant, transparent au moment de son application, doit devenir opaque et former une laitance de la couleur de la dalle frottée. C'est un moyen simple de s'assurer que ce ponçage léger est bien réalisé.

Une fois le décapage réalisé, bien rincer en aspirant le surplus de liquide (attention : la présence de décapant sur le sol avant la mise en cire peut faire échouer celle-ci).

Le séchage se fera avec un tissu absorbant ne laissant pas de fibre ou débris sur le sol (en effet ces derniers seraient encapsulés par la cire).

Mise en cire

Lorsque le sol est propre et sec, appliquer la cire liquide CLD 50 en assurant une répartition homogène du liquide sur la surface.

A l'aide d'un balai à tissus micro fibre (ou à défaut d'un balai mousse ou d'une cireuse en fonction de la surface à traiter), étalez la cire sur la surface à traiter en croisant les mouvements afin de former une fine couche qui pourra sécher rapidement

La cire doit être déposée en deux couches croisées. Laisser sécher au moins 1 heure entre chaque couche.

Ce temps peut être rallongé. Il dépend des conditions du chantier (aération et température du bâtiment)

Veiller à ce que la première couche de cire soit sèche avant l'application de la 2ème couche.

Laisser sécher 48 à 72h minimum avant ouverture du chantier, ne pas laisser trainer les pieds du mobilier sur le sol.

Cette première couche de cire formera un film nourrissant et protecteur à la surface des dalles. La réussite de cette première mise en cire est très importante car elle facilitera la maintenance.

DALSOUPLE® peut vous proposer des cires brillantes ou mates.

Entretien quotidien

Un entretien périodique conforme à nos préconisations est nécessaire au maintien des qualités esthétiques et à la durée de vie de nos revêtements de sol DALSOUPLE®.

La première mise en cire est impérative pour faciliter son entretien ultérieur.

Les nettoyages courants s'effectuent au balai plat équipé d'une microfibre. Ils peuvent se faire à l'eau pure ou bien avec un produit de nettoyage à PH neutre (ex de produit : Challenger neutral).

Entretien renforcé

Si l'entretien courant ne donne plus satisfaction au maintien du sol DALSOUPLE®, il est possible que le film de cire soit endommagé et rayé et qu'il soit nécessaire de rajouter de la cire. Il faut alors pulvériser légèrement de la cire (en traitant par petites zones) et faire un passage à la mono brosse équipée d'un disque blanc (=lustrage).

Enfin, si la couche de cire est trop endommagée (plusieurs années d'utilisation ou bien fortes sollicitations du sol), nous préconisons alors un nettoyage complet par décapage comme décrit au paragraphe : **Nettoyage du chantier et préparation à l'ouverture au trafic.**

12 Taches

Dans tous les cas, le traitement immédiat des taches favorise leur élimination sans conséquence pour le revêtement de sol DALSOUPLE®.

Certains types de taches nécessitent un traitement particulier.

Nous consulter.

Cachet de la Société

DALSOUPLE Sà
4, rue du Champ de Montigny
Z.I. des Brunelleries
49080 BOUCHEMAINE
Tél. 02 41 23 34 01 - Fax 02 41 23 34 02

Blouin Etienne (Responsable Technique)

Signature

